



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique régionale

Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par : Nadia Picat
Tél : 05 55 11 43 23
Mél : ce.ipr@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux CS 23124
87031 Limoges cedex 1
0611044010

L'inspecteur d'académie
Inspecteur pédagogique régional d'arts plastiques
Monsieur Michel Herrera

à

Mesdames, messieurs des professeurs d'arts plastiques
s/c Mesdames, messieurs les chefs d'établissement

Poitiers, le 1er septembre 2025

Objet : Lettre de rentrée 2025

Chères et chers collègues,

Acteurs essentiels de l'École de la République, vous contribuez chaque jour à faire vivre les valeurs qui la fondent – liberté, égalité, fraternité – et à transmettre ses principes, parmi lesquels la laïcité qui occupe une place essentielle, dans l'accompagnement des élèves vers leur réussite et leur émancipation. Dans un monde traversé par des tensions culturelles, sociales et écologiques profondes, enseigner les arts plastiques revient à rendre possible une parole qui ne soit pas seulement expression, mais aussi pensée, construction et engagement. Comme l'écrit Yves Bonnefoy « il faut à la parole même une matière ». Cette matière, c'est le geste artistique, et c'est dans sa mise en œuvre que se forme un sujet capable de se dire et de penser avec le monde.

Cette perspective est prolongée par Michel Foucault quand il nous rappelle que “ l'image ne dit plus la même chose que le langage ”, et qu'elle nous ouvre à une expérience qui lui est propre. Les pratiques plastiques, ont leur propre logique d'énonciation et permettent aux élèves de penser autrement. Elles contribuent ainsi à développer une pensée divergente, à construire un rapport au sensible, à l'histoire, à l'altérité et à la vérité – autant de dimensions fondamentales dans l'éducation d'un citoyen éclairé.

L'année 2025–2026 s'ouvre dans un contexte de refondation du socle commun et de renforcement des parcours personnalisés pour tous les élèves, en particulier au collège. L'enseignement des arts plastiques s'inscrit pleinement dans ces dynamiques en contribuant à la formation intellectuelle et sensible des élèves, en favorisant l'acquisition des compétences du socle commun, et en participant au développement des compétences psychosociales nécessaires à leur équilibre.

Les projets de nouveaux programmes s'inscrivent dans cette visée.

Ils sont désormais disponibles en ligne :

Cycle 2 : [Télécharger le programme](#)

Cycle 3 : [Télécharger le programme](#)

Cycle 4 : [Télécharger le programme](#)

Histoire des arts – Collège : [Télécharger le programme](#)

Dans une perspective de développement professionnel partagé, il nous semble important de souligner le rôle structurant des outils collaboratifs mis à disposition par l'équipe des auteurs du web des académies de Poitiers et de Limoges. Ces publications numériques, à visée culturelle et didactique, constituent des leviers pour nourrir l'enseignement des arts plastiques et contribuer à la construction d'une culture commune entre collègues au service des situations d'apprentissage des élèves :

- **Chronic'othèque**¹, publication mensuelle accessible en ligne, propose une veille éditoriale commentée : ouvrages, vidéos, podcasts, expositions, artistes, actualités... Chaque numéro facilite une appropriation rapide et contextualisée des ressources par les enseignants.
- **L'Inattendue**², lettre panorama, met l'accent sur la compétence « exposer », à travers des situations concrètes, inattendues, souvent collectives, favorisant la créativité et la verbalisation critique des élèves.
- **Ici et là**³, publication semestrielle, valorise les projets EAC portés dans nos établissements avec des artistes et structures culturelles partenaires. Elle donne à voir la vitalité du lien entre école et création contemporaine, dans des contextes variés (ruraux, urbains, rurbains).

Ces trois formats complémentaires (veille, pratique, valorisation de projet) permettent de penser et partager autrement l'enseignement artistique, en cohérence avec les enjeux contemporains de l'école, tout en affirmant la place essentielle des pratiques artistiques dans notre société.

L'enseignement des arts plastiques, au collège comme au lycée, contribue au développement de l'intelligence sensible, à la construction du regard critique et à la capacité à penser le monde par les formes. Il engage les élèves dans une expérience artistique nourrie de références culturelles issues de l'histoire de l'art et de la création contemporaine. C'est par cette mise en tension entre faire, voir et comprendre que les élèves acquièrent des repères critiques et construisent une pratique plastique. Dans les territoires ruraux et rurbains notamment, ces enseignements jouent un rôle crucial dans l'élargissement de la culture générale des élèves et l'accès à une formation artistique exigeante. Ils participent pleinement à la consolidation des parcours, à l'égal accès aux savoirs et à la réussite des lycéens, en construisant des repères esthétiques, historiques et critiques. Les bons résultats obtenus au baccalauréat témoignent de la qualité de ces enseignements et de l'investissement des équipes. Une réunion spécifique sera organisée dès le mois de septembre afin d'identifier les besoins en ressources humaines nécessaires à la vitalité et à la pérennité de ces parcours au lycée.

Pour reprendre les mots de Maurice Merleau-Ponty, « il n'y a pas de vision sans un acte d'habitation du monde », et l'apprentissage du regard – dans sa dimension perceptive, symbolique et sociale – constitue bien l'un des fondements de notre enseignement pour apprendre à habiter le monde. Dans une société traversée d'images, où le numérique recompose en profondeur les régimes de représentation en particulier dans les champs artistiques, l'enseignement des arts plastiques a pour mission de protéger les élèves face aux flux visuels. Il invite à interroger, à comprendre, à pratiquer avec les technologies de l'image, pour déconstruire les discours implicites et en faire des objets d'analyse et de création. Ce travail sur les images – artistiques, médiatiques, scientifiques – suppose une pédagogie qui articule culture visuelle, connaissances, réflexion, techniques et expression personnelle.

L'enseignement des arts plastiques offre à des élèves un espace structuré et bienveillant pour expérimenter, explorer, se projeter. Il favorise l'émergence de parcours singuliers, où la pratique artistique se nourrit d'une fréquentation régulière des œuvres, des lieux culturels, des démarches d'artistes, et d'une capacité accrue à faire dialoguer les disciplines. Car les enjeux de la création contemporaine croisent aujourd'hui les grandes questions du vivant, du corps, de l'intelligence artificielle, de l'environnement, des réseaux ou du genre.

C'est dans une transversalité féconde entre arts, sciences et humanités que réside une grande part de la vitalité de notre discipline. Selon Bernard Lahire, « nous sommes tous des êtres pluriels, traversés par des expériences hétérogènes que seule une approche transversale peut éclairer ». Les projets menés en arts plastiques permettent de mobiliser cette pluralité d'expériences et de savoirs, et de proposer aux élèves des situations d'apprentissage qui pourront faire sens pour eux. À l'image d'un paysage de Bruegel, où chaque fragment, chaque geste, chaque figure s'inscrit dans une totalité qui déborde la scène immédiate, nos enseignements tissent des liens visibles et invisibles entre l'élève et le monde. Comme chez Philip Guston, dont la peinture tardive met en tension engagement intime et vision critique, ou dans les mots de Samuel Beckett, qui creuse l'énigme du langage et du regard, il s'agit de faire place à l'incertain, à la nuance, au croisement des questionnements, des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être.

Les arts plastiques contribuent à la formation d'une culture générale vivante propre à éclairer le devenir citoyen de chaque élève. Il s'agit d'apprendre à voir, à interpréter, à produire, mais aussi à douter et à formuler des

¹ Chronic'othèque : https://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/spip.php?rubrique133

² L'Inattendue : https://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/spip.php?rubrique147

³ Ici et là : https://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/spip.php?rubrique149

hypothèses sur le monde à partir des formes qu'il engendre. Comme l'écrit Georges Didi-Huberman : « Voir, ce n'est pas seulement recevoir des images, c'est aussi apprendre à les lire, à les interroger, à leur résister. » L'expérience esthétique devient ainsi un levier d'émancipation, de compréhension partagée et de lucidité collective. Étienne Balibar le rappelle avec force : « L'éducation doit être politique au sens noble : elle doit former des sujets capables de juger, de choisir, de résister. » C'est dans cette articulation entre le sensible et le conceptuel, entre l'individuel et le collectif, que les arts plastiques apportent leur pleine contribution à la formation du futur citoyen.

Le développement des Classes à Horaires Aménagés en Arts Plastiques (CHAAP)⁴ dans les académies de Poitiers et de Limoges, notamment en zone rurale, témoigne de l'engagement des équipes éducatives pour offrir aux élèves une formation artistique ambitieuse dès le collège. Ces dispositifs, construits avec le soutien des artistes et des structures culturelles locales, permettent une pratique approfondie des arts plastiques. Ils participent activement à l'ouverture culturelle des élèves et renforcent l'égalité des chances dans l'accès à une éducation artistique de qualité.

Les CPES-CAAP de Brive-la-Gaillarde (Académie de Limoges) et de La Rochelle (Académie de Poitiers)⁵ en accompagnant les étudiants vers les études supérieures artistiques, prolongent cette dynamique. Ils sont des lieux de préparation, d'approfondissement, mais aussi d'observation des transformations contemporaines des pratiques artistiques et éducatives. Il est essentiel d'en soutenir la qualité et l'ouverture, au service de l'égalité des chances et de l'excellence partagée.

L'enseignement des arts plastiques contribue pleinement à la construction du projet d'orientation de chaque élève. Il invite à se projeter, à affirmer une identité en devenir, à articuler sens, désir et savoirs. Cette ambition ne peut se réaliser que dans un travail collectif et concerté au sein des équipes pédagogiques et les partenaires culturels. La cohérence des parcours, la complémentarité des regards et l'attention portée à chaque élève sont les conditions d'un accompagnement éducatif juste, cohérent et ambitieux.

Si les moyens demeurent contraints pour les parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC), les projets inter-dégrés et les partenariats culturels, il nous faut continuer à ouvrir l'horizon culturel des élèves et leur permettre des rencontres riches avec les œuvres, les artistes, les institutions. Ainsi que l'affirmait Michel de Certeau, « l'éducation est l'art d'habiter le lieu de l'autre » : nous devons cultiver cette hospitalité culturelle, condition de la construction d'un commun éclairé et partagé. Le site académique, les formations proposées avec l'EAFC, les suivis de terrain, ainsi que les actions de formation destinées aux personnels contractuels ou nouvellement nommés, sont autant de leviers à mobiliser collectivement.

Enfin, enseigner les arts plastiques, c'est aussi participer à l'invention d'un monde plus juste. Pour Luc Boltanski, « faire appel à la justice, c'est rendre possible la critique ». L'École, comme l'art, est un espace où l'on apprend à discerner, à questionner, à résister, à imaginer d'autres possibles.

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, je tiens, avec Madame Sandrine Rodrigues, chargée de mission auprès de l'inspection, à saluer chaleureusement votre engagement et à souhaiter la bienvenue aux nouveaux entrants, stagiaires et collègues contractuels. Que notre action collective continue de faire de l'enseignement des arts plastiques un espace de culture et de justice pour tous les élèves.

Je conclurais avec ces mots d'Axel Honneth, « être reconnu, c'est être confirmé dans son identité et encouragé à développer son potentiel ». Puisseons-nous, ensemble, renforcer cette reconnaissance éducative qui permet à chacun de devenir sujet dans le regard de l'autre, et auteur de son propre parcours.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée scolaire 2025.

Michel HERRERIA



Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional **Arts plastiques**
Académies de Poitiers & de Limoges
Référent académique instruction dans la famille
Référent académique Privé Hors Contrat
Référent académique Privé Sous Contrat
Référent prévention radicalisation
Correspondant académique prévention des phénomènes sectaires (MPPS)
Mél : michel.herreria@ac-poitiers.fr
Tel: 06 11 04 40 10

⁴ CHAAP : https://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/spip.php?rubrique123

⁵ CPES-CAAP Lycée Josué Valin, La Rochelle : https://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/spip.php?rubrique127

